



www.sedlj.ca

Le Synergique

Vos nouvelles
syndicales

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Volume 21 #1 Le 7 septembre 2023

Bon début d'année syndicale !

Qui eut cru que nous allions vivre ces défis sous une chaleur extrême, avec tous les députés de la CAQ dans notre région? Mercredi le 7 septembre dernier, Claude et moi, avec les collègues du Front commun, en avons profiter pour aller rappeler à notre cher ministre Drainville nos priorités dans le cadre de la présente négociation. À lui maintenant de concrétiser la promesse du premier ministre de faire de l'Éducation une priorité!

Oui, la négociation se poursuit et je crois important de vous faire un bref état des lieux. D'abord, après une large consultation menée auprès de tous les membres, c'est avec un fort pourcentage (plus de 90 %) que le Front commun a été adopté par les trois centrales (CSN, FTQ et CSQ) et l'APTS. Et c'est en Front commun que nous avons déposé, en octobre 2022, nos demandes au Conseil du Trésor. En décembre 2022, le gouvernement déposait ses offres; en plus de ne répondre aucunement à nos demandes, dont la demande salariale, il s'est attaqué à notre régime de retraite (RREGOP), régime que les actuaires admettent être capitalisé à 110 %.

Entre les mois de janvier 2023 et le 31 août 2023, il y a eu 14 rencontres de la table intersectorielle, soit la table du Front commun, et une trentaine de séance de la table sectorielle (enseignants FSE). Le constat aux deux tables est qu'il y a très peu d'éléments de convergence, les positions des parties sont encore très éloignées. Le 31 août, nous avons eu une rencontre avec les représentants des syndicats de la CSQ à Trois-Rivières et nous avons entendu nos négociateurs. On est là, c'est plus qu'un slogan, cela doit se manifester par des appuis concrets et un mandat fort!

En Conseil des personnes déléguées, nous avons adopté le moment pour vous proposer un mandat et le libellé du mandat de grève, soit le 3 octobre 2023, à 16 h 30, au Delta Saguenay. Ce mandat est présentement discuté par les instances du Front commun et il sera harmonisé lorsque nous vous le proposerons. C'est-à-dire que le 3 octobre prochain, le mandat qui vous sera soumis sera le même que celui proposé à tous les membres des syndicats du Front commun, soit à près de 450 000 travailleurs de la fonction publique du Québec.

En terminant, sachez qu'avec les collègues du Conseil d'administration et les délégués, je ne cesse de participer à des actions de visibilité : manifestations, activités médiatiques, commandos, etc. Nous savons à quel point la tâche est lourde, complexe et exigeante et nous continuons d'en tenir compte dans notre plan de mobilisation. Merci de continuer de démontrer votre solidarité par le port du chandail et de partager largement nos publications sur les réseaux sociaux! Ces actions, même si elles semblent banales, sont très importantes pour confirmer votre appui envers vos représentants syndicaux! Merci d'être là!

Nicole Émond, présidente

Sessions de préparation à la retraite

L'AREQ est fière de vous offrir une vidéoconférence de préparation à la retraite intitulée **Préparer ses finances pour la retraite : il n'est jamais trop tôt**. Que l'on soit en début, en milieu ou en fin de carrière, il peut être avantageux de s'intéresser à la préparation de sa retraite. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire pour participer gratuitement à cette vidéoconférence via l'outil d'inscription en ligne, en cliquant sur le lien [Se préparer à tout âge](#).

De plus, il est également possible de suivre les sessions en mode virtuel selon les sujets et les dates suivantes

SUJETS TRAITÉS	Automne 2023	Hiver 2024
Adaptation psychosociale et santé (19 h à 20 h 30)	Mercredi 4 octobre 2023	Mardi 16 janvier 2024
Questions juridiques (19 h à 20 h 30)	Mercredi 11 octobre 2023	Mardi 23 janvier 2024
Assurances (19 h à 20 h 30)	Mercredi 18 octobre 2023	Mardi 30 janvier 2024
Questions financières (19 h à 20 h 30)	Mercredi 1 ^{er} novembre 2023	Mardi 6 février 2024
Régime de retraite (9 h à 11 h 30)	Samedi 4 novembre 2023	Samedi 10 février 2024

Le Syndicat assume les coûts d'inscription pour les membres ainsi que pour la conjointe ou le conjoint. Pour vous inscrire et pour que les coûts d'inscription soient assumés par le Syndicat, vous devez communiquer avec Marie-Line au 418-695-1609, qui procèdera aux modalités.

Nouveau programme

« Culture et citoyenneté québécoise »

Les versions finales et approuvées du programme Culture et citoyenneté québécoise (CCQ) sont désormais disponibles sur le site du ministère de l'Éducation. Vous pouvez consulter la documentation pour le primaire et le secondaire (Programme, Progression des apprentissages et Cadre d'évaluation des apprentissages) sur les pages suivantes :

[Primaire](#)

[Secondaire](#)

L'offre de formation détaillée pour le programme CCQ offerte par le Ministère durant l'automne 2023 ainsi que les formulaires d'inscription sont [disponibles ici](#).

Par ailleurs, parmi les conditions d'application de l'éducation à la sexualité avec l'arrivée du nouveau programme dans les écoles, nous vous rappelons que les élèves qui n'ont pas CCQ à leur grille-horaire doivent continuer de recevoir l'ensemble des contenus obligatoires en éducation à la sexualité durant l'année 2023-2024. De plus, même pour les élèves qui reçoivent le programme CCQ durant l'année 2023-2024, les éléments du thème ITSS et grossesse (en 2e et en 4e secondaire) des contenus obligatoires en éducation à la sexualité doivent encore faire l'objet d'enseignement durant cette année de transition.

Équipe des rédacteurs : Nicole, Claude et Marie-Line

Pour nous joindre : 418-695-1609 ou visitez www.sedlj.ca



APPLIPROF

Pour faciliter la comptabilisation des heures d'activités de formation continue que vous effectuez, la FSE a mis en place l'application Web AppliProf; vous retrouverez l'application en cliquant sur le lien suivant : appliprof.org.

Lors de la création de votre compte, un message de validation vous sera envoyé par courriel. Si vous ne recevez pas rapidement le courriel de confirmation, nous vous suggérons de consulter votre boîte de « courrier indésirable ».

De plus, la nouvelle fonctionnalité de l'AppliProf concernant « Ma tâche » est maintenant déployée. Un tutoriel a été préparé afin de vous soutenir dans la compréhension de cette fonctionnalité et des modifications apportées à la fonctionnalité de la formation continue.

Deux vidéos sont disponibles : la première est pour le secteur des jeunes et la formation professionnelle (youtu.be/3xrezbZu90o) et la seconde est pour la formation générale des adultes (youtu.be/yc4PD6vVpm8).

L'utilisation est la même pour tous les secteurs, toutefois, la vidéo pour la FGA prend en compte certaines particularités de ce secteur.

Des félicitations

... aux personnes nouvellement élues ou réélues à titre de délégué syndical.

Un gros merci d'accepter d'être la voix du syndicat et le représentant de vos collègues dans votre milieu et lors de nos rencontres syndicales !

Déclaration des gains à l'assurance-emploi

pour l'année scolaire 2023-2024

Pour les enseignantes et enseignants qui obtiennent un contrat à temps partiel, la déclaration des gains pour l'année 2023-2024 devra s'effectuer à partir du nombre de jours suivants :

SECTEURS	NOMBRE DE JOURS	PÉRIODES
Primaire et secondaire	221	24/08/2023 au 27/06/2024
Formation professionnelle	216	07/08/2023 au 26/06/2024
Formation générale (Adultes)	220	18/08/2023 au 21/06/2024

N.B. Ce nombre de jours comprend 200 jours de travail en plus des jours de congé pour la période des Fêtes, de la relâche ainsi que tous les jours fériés pour lesquels vous ne pouvez recevoir de prestations d'assurance-emploi, puisque le contrat de travail du personnel enseignant les inclut dans le salaire annuel.



BABILLARD

Tournée des écoles et centres

Nicole et Claude poursuivent leur tournée des écoles et centres à compter du 18 septembre. Surveillez les informations fournies par votre délégué syndical.

Assemblée Générale du SEDLJ-CSQ

Mardi le 3 octobre
à l'hôtel Delta Saguenay
à 16 h 30

La convocation officielle vous parviendra dans les prochaines semaines.

Port du chandail

Les cours sont repris
La négo se poursuit
À tous les mardis
Je donne mon appui
Et je change mes habits !!



Comités syndicaux

À chaque année, les personnes déléguées procèdent à l'adoption de la composition des comités du Syndicat; cette année, cette adoption se fera le 10 octobre prochain. D'ici ce moment, vous êtes invités à visiter notre site Internet, sous l'onglet « Comités », la liste des comités du Syndicat. Ces comités sont importants pour faire entendre votre voix dans les représentations du Syndicat auprès de l'employeur, de la Fédération et de la Centrale et sur le plan personnel, à mieux comprendre les enjeux syndicaux. Parmi les comités, nous retrouvons :

- Comité des finances;
- Comité des spécialistes;
- Comité du préscolaire;
- Comité des Statuts et règlements;
- Comité ACTES (Actions Collectives en Transition Environnementale et Sociale).

Nous vous invitons à vous impliquer dans ces comités en téléphonant au bureau du Syndicat (418-695-1609) d'ici le vendredi 6 octobre 2023 pour soumettre votre intérêt à faire partie de l'un ou l'autre des comités.

Pour toute information complémentaire (nombre de rencontres, moment des rencontres, etc.) veuillez communiquer avec Nicole au bureau du Syndicat.